

### **Objet : Halle Olympique – Tarif complémentaire Bar et Tarifs du Restaurant de la Halle Olympique « Les Premières Loges »**

#### ***Le Président de la Communauté d'Agglomération Arlysère,***

Vu la délibération n° 8 du Conseil Communautaire du 5 janvier 2017 donnant délégation à M. le Président de certaines attributions du Conseil Communautaire et notamment la possibilité entre deux délibérations de fixer ou réajuster certains tarifs des droits prévus au profit de la Communauté d'Agglomération Arlysère qui n'ont pas de caractère fiscal,

Vu la décision n° 2017-130 du 22 juin 2017 portant acte constitutif d'une régie de recettes et d'avances auprès du Restaurant de la Halle Olympique « Les Premières Loges »,

Vu la décision n° 2017-132 portant acte constitutif d'une régie de recettes pour le bar de la Halle Olympique,

Vu les décisions n° 2017-135 et n° 2017-139 portant sur les tarifs du Bar de la Halle Olympique,

Vu la décision n° 2017-177 fixant les tarifs du restaurant de la Halle Olympique « Les Premières Loges »,

Considérant qu'il y a lieu de créer des tarifs spécifique au Salon Alpin de l'Hôtellerie qui se déroulera à la Halle Olympique du 10 au 13 novembre 2017

#### ***Décide***

**Article 1 :** Les tarifs complémentaires du bar de la Halle Olympique sont fixés comme suit :

- Salade : 4.50 €
- Sandwich : 2 €

Les tarifs sont fixés en TTC.

Les recettes seront encaissées pour le compte du Bar de la Halle Olympique.

**Article 2 :** Les tarifs du Restaurant de la Halle Olympique « Les Premières Loges » sont fixés comme suit en TTC.

- Cocktail déjeunatoire : 22€
- Cocktail dinatoire : 22€
- Cocktail inaugural : 22€
- Collation : 5,50€
- Champagne : 42€

#### **CARTES :**

##### **Assiettes Apéritives**

- Plancha de cochonaille = 13€
- Plancha du savoyard = 16€
- Plateau de Tapas :

6 pièces = 5€

12 pièces = 9€

24 pièces = 16€

- Assiette de frites = 5€
- Cornets de beignets d'encornets : 6€

### Entrées

- Foie gras de canard et son confit = 14€
- Assiette tout saumon = 12€
- Salade terre et mer = 12€
- Tarte chaude à la truite fumée = 8€
- Douzaine d'escargots = 15€  
½ douzaine = 8€
- Foie gras mi-cuit + pain d'épices = 15€
- Salade du berger = 12€
- Assiette de la mer = 12€

### Plats

- Pavé de veau + légumes = 18€
- Tournedos de canard + légumes = 20€
- Filet de St Pierre + légumes = 20€
- Cuisse de canard confite + légumes = 16,50€
- Entrecôte + légumes = 20€
- Suprême de poulet + légumes = 15€
- Dos de Cabillaud + légumes = 18€
- Tartare de bœuf + frites = 16,80€

### Desserts

- Tiramisu = 6€
- Croquant au chocolat = 6€
- Tarte passion meringué = 6€
- Trilogie gourmande = 7€
- Coupes glacées = 7€
- Biscuit chocolat/framboise = 7€
- Crèmeux citron meringué = 7€
- Dôme passion = 7€

**MENU : entrée + plat + dessert au choix dans la carte = 34€**

### VINS : Grand CRU

- Saint Estèphe = 59€
- Côte Rotie = 65€
- Saint Julien = 49€
- Pommard = 55€
- Gevrey = 60€
- Meurseault = 49€

### AUTRES BOISSONS :

- Mousseux Chardonnay, le verre = 5 €
- Mousseux en Kir, le verre = 5,50 €
- Champagne brut AOP = 8,00 €
- Kir Royal, le verre = 8,50 €

Les recettes seront encaissées pour le compte de la régie du Restaurant de la Halle Olympique « Les Premières Loges ».

**Article 3** : Mme la Directrice des Services, M. le Directeur de la Halle Olympique, Mmes et MM. les Régisseurs de Recettes du Restaurant de la Halle Olympique « Les Premières Loges » sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué lors du prochain Conseil Communautaire.

Fait à Albertville, le 8 novembre 2017

Le Président

Franck LOMBARD

